

*Contribution des camarades du travail et de l'industrie graphique  
hors presse du SGLCE CGT au 7<sup>e</sup> Congrès de la FILPAC.*

Dans la dernière partie du document d'orientation, et comme l'a rappelé Marc (Peyrade) dans son rapport introductif, La FILPAC entend aborder la question des structures territoriales et professionnelles sur la base de construction de filières professionnelles.

Si nous partageons l'intérêt de ce mode d'organisation, encore faudrait-il s'entendre sur ce qu'est une filière et en définir le périmètre.

Comme la langue française est très subtile, j'ai commencé par regarder dans le Petit Robert ce que voulait dire précisément « filière ».

Et voilà ce que j'ai trouvé, filière : *« l'ensemble des activités productrices qui, de l'amont à l'aval, alimente un marché final déterminé »*

Une définition claire et sans ambiguïté.

Or, si la filière Bois – papier correspond bien à cette définition, puisqu'elle correspond à la production du papier ; la distribution et l'impression sont plus des étapes dans le processus de production de produit de communication.

Et c'est plutôt de la nature du produit de communication dont dépend le périmètre du marché final et donc la filière.

C'est également de la nature du produit dont dépend le rapport des forces dans l'entreprise et donc les relations sociales, les statuts et les conventions collectives.

Dès lors, et selon la définition du petit Robert, les filières couvertes par la FILPAC pourraient être:

- Le bois papier
- L'emballage
- La communication imprimée avec 3 sous-filières définies par la nature du produit :
  - o commerciale (la production de publicité imprimée)
  - o culturelle (la production de Livre)
  - o d'information (la production de la presse écrite, toutes formes confondues)

Chacune de ces filières ou sous-filières ayant, bien entendu, des étapes de production similaires, et donc des métiers similaires :

- La conception, ce que l'Education nationale appelait la préparation de la forme imprimante,
- La fabrication, de l'impression au façonnage
- La distribution, ultime étape avant la consommation.

Les spécificités de production inhérentes à la nature du produit ayant tendance à disparaître avec les évolutions technologiques, les métiers et les qualifications deviennent similaires, facilitant ainsi la mise en concurrence des travailleurs et l'opposition des conventions collectives.

*Contribution des camarades du labeur et de l'industrie graphique  
hors presse du SGLCE CGT au 7<sup>e</sup> Congrès de la FILPAC.*

Ces paramètres doivent également être pris en compte dans notre activité syndicale

Mais quelque soit le mode d'organisation choisi, par filière ou par métier, nous devons coordonner l'activité de nos syndicats en prenant en compte ces 2 problématiques, sans oublier de différencier notre approche selon la taille des entreprises.

Aujourd'hui, les questions d'emploi, de formation professionnelle, de salaires peuvent être similaires, pourtant les solutions envisagées sont souvent différentes, pouvant même aller jusqu'à s'opposer quand il s'agit de la charge de travail.

L'objectif d'un travail commun, conserve donc bien sur toute sa pertinence.

Mais il ne pourra pas se concrétiser et se développer sans un esprit de solidarité tel que le document le met en avant, et non dans un esprit de tutelle, comme l'ont trop souvent perçu les camarades dans les derniers évènements impliquant des entreprises de labeur.

Il n'a d'intérêt que s'il prend en compte tous les travailleurs du papier et de l'industrie graphique dans leur diversité et avec des perspectives correspondant au potentiel de redéploiement de la CGT plutôt qu'à la seule conservation, de l'existant de nos forces organisées.

L'autre paramètre à intégrer dans notre démarche est la taille de l'entreprise.

Si la structuration par filière peut trouver tout son intérêt pour les 15% d'entreprises de plus de 20 salariés de nos branches, les salariés des TPE se trouvent eux, trop souvent isolés, sans réponses à leurs questions et préoccupations quotidiennes, bien loin des problèmes de structure. D'autant que nombre de ces salariés sont dans des secteurs qui vont bien au-delà des secteurs traditionnels de la presse et du labeur.

Je veux parler de la reprographie récemment renommée impression numérique, la sérigraphie, de l'édition, de la publicité (les agences) la papeterie et autre.

Et c'est pourtant par l'organisation de ces salariés que passera le renforcement de la CGT.

D'autant que là aussi, les évolutions technologiques permettent à des structures toujours plus petites, de produire toujours plus et mieux.

L'arrivée de l'impression numérique va rapidement permettre la rentabilité de petit tirage, allant même jusqu'à la personnalisation du document, y compris d'information. L'UNIC y travaille d'ailleurs déjà sur ordre du gouvernement...

On ne peut dissocier ces préoccupations de la 4<sup>e</sup> résolution du 49<sup>e</sup> congrès confédéral, qui en outre précisait que : « *la Cgt doit se doter de syndicats capables d'offrir un véritable cadre de syndicalisation pour les salariés dans toutes leurs diversités...* »

Aussi, dans le cadre de la préparation du 50<sup>e</sup> congrès, nous appelons la future direction à impulser voir à organiser des assemblées là où cela n'a pas encore été fait, et plus particulièrement en Île de France, où les enjeux sont énormes eu égard au nombre de salariés concernés (+ de 100 000) et à celui de nos adhérents.

Montreuil le 16 novembre 2011